



FOCDP

**FONDATION CONGOLAISE POUR LA PROMOTION
DES DROITS HUMAINS ET LA PAIX
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

**AFRO MEMORANDUM AU PRESIDENT DE LA COMMISSION
ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

**PRÉSERVER LA PAIX ET LA DEMOCRATIE
EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

Monsieur le Président de la CENI,

Conformément à notre doctrine sociale, notre Organisation a l'honneur de s'adresser à votre personnalité en vue d'attirer votre attention sur certains faits qui risquent de compromettre la Paix et le processus démocratique, lesquels faits sont consécutifs au respect des lois et de l'expression de la volonté et de la souveraineté du peuple congolais.

Notre Organisation note qu'en ce moment vous êtes la seule personne investie du pouvoir à promouvoir la souveraineté du peuple¹, ainsi prévenir toute violence pouvant entraîner la commission d'autres crimes en République Démocratique du Congo. Sans nul doute, tout dérapage de la Commission Electorale Nationale Indépendante, ne vous épargnerait pas de la responsabilité première de la planification de la compromission de la Paix et l'enterrement de la démocratie.

En effet, le Peuple congolais et toute la Communauté internationale suivent attentivement l'évolution des résultats partiels de la compilation des urnes de l'élection présidentielle 2011. Ces résultats semblent ne pas être acceptés par dix candidats déplorant le manque de transparence et l'obscurantisme quant à la méthodologie utilisée pour parvenir à ces résultats. De même, plusieurs Observateurs nationaux et témoins relèvent des interrogatoires sur les irrégularités de ce scrutin.

¹ Article 5 de la Constitution stipule : la souveraineté nationale appartient au peuple. Tout pouvoir émane du peuple qui l'exerce directement par voie de référendum ou d'élection et indirectement par ses représentants. Aucune fraction du peuple ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice. (...).

Au demeurant, en ce jour où tout le peuple congolais et la communauté internationale ont les deux oreilles braqués vers vous pour savoir la personne qui a bénéficié de la confiance de la majorité d'électeurs, nous ne sommes persuadés de l'aboutissement normal de toutes les opérations électorales. Pour s'en convaincre, les chiffres que vous avez présentés aujourd'hui la nuit démontrent que le travail de compilation est encore grandiose dans plusieurs provinces. En outre, dans certains coins de la République, on a signalé la continuité à plusieurs jours tardifs du scrutin. A titre illustratif, nous indiquons le cas en district de l'Ituri en Province orientale.

Par ailleurs, il vous revient de veiller également de à la rigueur dans la conservation des documents électoraux pour faciliter les recours légaux. Nous relevons ici, la destruction par les derrières intempéries de plus de cinquante documents au centre local de compilation des résultats de Kinshasa, placé à la foire de Fikin.

Notre Organisation reste convaincue que la transparence, la neutralité et le respect scrupuleux de la loi électorale par l'Institution dont vous présidez sont le gage de la consolidation de la Paix, de la Démocratie et de l'Etat de droit en RDC. Bref, le respect du Souverain primaire.

Notre Organisation voudrait rappeler que l'histoire politique de la République Démocratique du Congo a été émaillée de moments forts qui ont foulé au pieds les valeurs démocratiques et républicaines. Durant ces moments, l'on a déploré des graves violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire et autres crimes internationaux que nul congolais souhaite la répétition.

Prévenant l'inévitable à la suite du vide juridique à observer d'ici la fin de 24 heures au cas où le résultat final n'est publié, notre Organisation vous invite à une souplesse à aménager dans les heures suivantes les concertations avec les différents candidats et de respecter l'expression réelle du peuple issue des urnes.

Pour ce faire, la facilitation de la communauté internationale et l'implication de la Société civile est un atout.

Fait à Kinshasa, le 06 décembre 2011

Pour la FOCDP

Le Coordonnateur Kinshasa

Le Président Exécutif National

Me Manix MANIWA BASUBI

Me André KITO MASIMANGO